

**Fête de la foi** : La fête de la foi à l'église de Remoulins le 3 juin a été un moment de partage d'une grande qualité, 22 jeunes étaient réunis autour du Père Volle, certains ont fait leur profession de foi, d'autres leur première communion et Camille a reçu le sacrement du Baptême; ils étaient entourés de leur famille, de leurs catéchistes, de la communauté inter-paroissiale et de quelques jeunes de l'aumônerie. La chorale du district avec Marcelle au grand orgue récemment restauré a contribué à donner à cette fête un caractère priant et joyeux. Ce n'est qu'une étape de leur vie de chrétien que ces jeunes viennent de franchir. Souhaitons qu'ils aient tous la soif de poursuivre leur approche de l'Amour de Dieu et de continuer ce chemin de foi. Que le Père Volle et les catéchistes soient remerciés de ce qu'ils offrent aux jeunes et que les jeunes soient remerciés de ce qu'ils apportent aux adultes. (propos recueillis par Lilyane auprès de Joël Capelli)

**A propos du grand orgue de Remoulins** : il vient d'être

restauré, il a retrouvé sa place à l'église, il sera inauguré le 7 octobre et nous aurons le plaisir de vibrer au son de cet instrument de qualité qui date des années 1850.

**Pastorale des funérailles** : la 1<sup>re</sup> année de formation s'est terminée le 24 mars à Bagnols, la 2<sup>e</sup> année reprendra dès l'automne. Espérons que d'autres personnes accepteront de se mettre en route pour assurer cette mission d'Eglise.

**Denier de l'église** : pour 2006 la participation de notre paroisse est en légère augmentation, merci à tous les donateurs et à la personne qui se dévoue pour distribuer les enveloppes. Horaires des Messes Juillet et Août : voir le site du district : [www.cathoremoulins.org](http://www.cathoremoulins.org)

**Juillet** : pas de messe à St-Hilaire

**Août : mardi 14 à 18 h 30 à St-Hilaire**

Pour les autres paroisses : se reporter aux feuilles distribuées, à celle affichée à la porte de l'église, ou consulter le Midi Libre. A bientôt .

## CONCERT A LA CLASTRE



photo : Christian Hostaléry

Pour la première fois depuis bien longtemps, les murs de la chapelle Saint Etienne la Clastre ont résonné au son d'une musique ; ce n'étaient pas des cantiques mais un piano qui a fait vibrer l'édifice. Le vendredi 15 juin 2007, à 19 heures, Paul Davis, pianiste anglais

connaissant bien la France, a interprété des œuvres diverses : transcription de la toccata et fugue en ré mineur de Bach, sonate de Mozart, œuvres de Gottschalk (un contemporain de Berlioz) et de Grieg, prélude et nocturne pour la main gauche de Scriabine et paraphrase sur Rigoletto de Verdi et Liszt.

Ce concert était gratuit, offert par le Lions Club Zurich-Limmat et organisé par Anita et Pierre Muri qui possèdent une maison dans le village et y viennent régulièrement. Le public était nombreux (la chapelle était pleine) et attentif ; très rapidement on a pu apprécier l'acoustique de l'édifice, la charpente renvoyant les sons et leur donnant toute leur rondeur. Ce premier concert est

donc une promesse pour l'avenir, puisque, on l'espère, d'autres instrumentistes ou choristes viendront se produire à La Clastre. Merci encore à Monsieur et Madame Muri de cette initiative et au Lions Club de Zurich-Limat. L'été est marqué chaque année par de nombreuses visites d'amis lointains et de touristes. Comme la tradition l'exige, un repas réunira tous ceux qui le souhaitent à la chapelle le vendredi 27 juillet. Affiches et tracts vous donneront ultérieurement tous les renseignements utiles mais reprenez déjà la date et souhaitons que cette année le mistral nous oublie...

Marie-Noëlle Wicker

## LA FETE DE L'ECOLE

 par Georgette Domergue

Vendredi 22 juin, le spectacle de fin d'année fut un grand succès : pièce de théâtre, chants, défilé sur le thème "mode loubard" avec en final comme chez les grands couturiers la robe de mariée. Clôture du spectacle avec pincement de cœur lors de la chanson "Adieu Monsieur le Professeur" par les élèves de CM2 en l'honneur de M. Spiegel. A l'occasion, les futurs élèves de 6<sup>e</sup> se sont vu remettre un dictionnaire par M. le Maire. Ensuite paella et soirée dansante. L'équipe pédagogique remercie toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de la soirée et vous dit à l'année prochaine.



"Vivre à Saint-Hilaire" — Association sans but lucratif, régie par la loi du 01-07-1901, déclarée en préfecture du Gard sous le numéro 0302020977 le 03 février 2004 —

J'encourage le journal en versant ma cotisation annuelle 2007 à l'association Loi 1901 « Vivre à St-Hilaire ».

10 € pour devenir membre

20 € pour devenir membre bienfaiteur

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....